

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EXTRAORDINAIRE

SOCIÉTÉ : 3D-Patrimoine (SAS)

SIÈGE SOCIAL : 93 rue Falguière – 75015 - PARIS

SIREN : 903 858 637

DATE : 15 mai 2026

Le 15 mai 2026 à 10h00, les associés de la société 3D-Patrimoine se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social sur convocation du Président.

Sont présents :

- M. Victor DEVAUX, titulaire de 199 actions.
- Mme Nathalie T'KINT, titulaire de 1 action.

L'assemblée est présidée par M. Victor DEVAUX en sa qualité de Président. Il est constaté que les associés présents représentent la totalité des actions composant le capital social.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

1. Extension de l'objet social de la société.
2. Modification corrélative de l'article 2 des statuts.
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE RÉOLUTION : Extension de l'objet social

L'Assemblée Générale décide d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

"Prestations de services intellectuels dans le numérique, l'ingénierie, et le conseil. Bureau d'étude technique visant la productions graphiques, numériques et physiques issues de processus de modélisation 3d et captures par Scan laser."

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION : Modification des statuts

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié. La nouvelle rédaction figure dans les statuts mis à jour certifiés par le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nik

15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés.

M. Victor DEVAUX

Associé et Président



Certifié conforme à
l'original

Mme Nathalie T'KINT

Associée

